



André Grasset

ANDRÉ GRASSET DE SAINT-SAUVEUR

Martyr québécois de la Révolution française

Né à la Place du Vieux Marché de Montréal, aujourd'hui la Place Royale, le 3 avril 1758, fils d'André Grasset de Saint-Sauveur senior et de Marie-Josephte Quesnel-Fonblanche, André est le deuxième de leurs cinq enfants. Baptisé le lendemain de sa naissance à la première église Notre-Dame de Montréal par monsieur Jollivet, p.s.s., qui deviendra plus tard curé de Notre-Dame, il eut pour parrain Michel Péon, capitaine aide-major de La Jonquière qui fut gouverneur de Québec de 1749 à 1752, et pour marraine dame Agathe Beaudoin, épouse de M. Martel, ordonnateur à Montréal. C'est donc à Montréal que le futur bienheureux trouve ce qui est le plus cher au cœur de tout être humain et de tout chrétien: la vie naturelle et la vie surnaturelle. C'est à Montréal que commence à se dessiner en lui le saint qu'il sera plus tard. En 1760, son père acquiert une maison près de la chapelle de Bon-Secours que vient de fonder Marguerite Bourgeoys: tel est l'environnement que connaît le jeune André avant le départ de sa famille pour la France et qui l'a sans doute marqué à jamais.

Sa famille

Son père est né à Montpellier, France, en 1720. Devenu secrétaire général des Colonies en 1747, il arrive au Canada, deux ans plus tard, avec le nouveau gouverneur La Jonquière. À la mort de ce dernier, il se rend à Montréal et loge chez un négociant de la rue Saint-Paul. La même année, il épouse Marie-Anne Nolan-La Marque, avec qui il aura deux filles; seule la seconde, Marie-Anne, survécut. Après la mort de sa femme survenue en 1755, M. Grasset de Saint-Sauveur épouse Marie-Josephte Quesnel-Fonblanche, fille d'un riche marchand, avec qui il aura cinq fils dont André, notre bienheureux.

Lorsque M. de Vaudreuil prend le gouvernement de la Nouvelle-France, le 10 juillet 1755, il nomme M. Grasset secrétaire. Après la signature du traité de Paris, le 10 février 1763, celui-ci, âgé de 43 ans et encore attaché à sa patrie d'origine qu'il avait quittée à 29 ans, vend sa propriété et repart en France avec son beau-père et toute sa famille, en novembre 1764. André Grasset fils a six ans et demi.

Pour subvenir à ses besoins, M. Grasset ouvre un commerce à Calais, met sa fille au couvent de cette ville et ses fils au collège Sainte-Barbe à Paris. En 1772, il fixe son domicile à Sens, au sud de Paris. Plus tard, il devient consul à Trieste et aux Îles Vénitiennes. Une fois retiré des affaires, il meurt à l'Hospice des Incurables en 1794, sans doute ruiné. Madame Grasset, veuve et éloignée de ses fils, s'éteint délaissée dans un grenier, elle aussi victime de la Révolution française.

Les années de sa maturité

Ses études classiques terminées, André Grasset de Saint-Sauveur s'oriente vers le sacerdoce. L'archevêque de Sens remarque vite les qualités de ce jeune clerc et sa grande piété; aussi, il le nomme à 23 ans chanoine de sa cathédrale. Deux ans plus tard, à 25 ans, il est ordonné prêtre. Nous sommes en 1783. En 1789, au moment où éclate la Révolution française, André a 31 ans.

En 1790, l'Assemblée nationale constituante supprime les chapitres des cathédrales et, en 1791, demande à tous les membres du clergé de souscrire à la « Constitution civile du clergé », décret par lequel les évêques ne reçoivent plus l'investiture du pape mais deviennent des fonctionnaires de l'État. La condamnation de cette réforme par le pape Pie VI, en 1791, provoque dans l'Église de France un schisme entre prêtres « constitutionnels » et prêtres « réfractaires ». Au début de 1792, le chanoine André Grasset se réfugie chez les Pères Eudistes de Paris, dans leur maison des

Tourettes qu'ils organisent pour une soixantaine de prêtres, attendant des jours meilleurs dans le silence et la piété. C'est là qu'il est saisi, en août 1792, pour être conduit prisonnier au couvent des Carmes, l'actuel Institut catholique de Paris. Il a 34 ans.

La Révolution à son paroxysme

Le 2 septembre 1792, au cours d'un simulacre de procès, chacun des 92 prêtres et des 3 évêques prisonniers des Carmes doit répondre à la question: «Avez-vous prêté le serment à la Constitution civile du clergé ? » Suite à la réponse négative de l'inculpé qui répond: « Ma conscience me le défend », celui-ci est jeté au bas du petit perron qui donne dans le jardin où l'attendent des sbires avec baïonnettes, sabres et piques jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir.

Une inscription rappelle cet événement macabre sur l'escalier menant au jardin de ce Couvent: « Hic coeciderunt », « Ici ils sont tombés ». Quand la tuerie fut terminée, on dispersa les cadavres dans des fosses aux quatre coins de Paris et dans un puits au bout du jardin.

Ainsi furent tués, avec André Grasset de Saint-Sauveur, 3 évêques et 92 prêtres au couvent des Carmes, 72 prêtres au séminaire de Saint-Firmin, 21 prêtres à l'abbaye de Saint-Germain et 3 prêtres à la prison de la Force. Le pape Pie XI béatifia ces 188 prêtres et ces 3 évêques le 17 octobre 1926, sous le nom générique de « Bienheureux Martyrs de septembre 1792 ».

André Grasset aujourd'hui

Quand, en 1927, les Sulpiciens québécois décidèrent de fonder un externat classique au nord de Montréal pour répondre au développement de la métropole, ils pensèrent tout naturellement à donner le nom d'André Grasset à cet établissement scolaire afin d'offrir à la jeunesse d'ici, venue s'abreuver au savoir supérieur, un modèle de dépassement issu du terroir. Le bienheureux « André de Montréal », comme l'ont déjà suggéré l'abbé Langevin-Lacroix en 1927, et Mgr A.-M. Cimichella, o.s.m., en 1974, a préféré la société des prêtres en août 1792, plutôt que de vivre à Paris avec son père et sa mère et échapper ainsi aux assassins. En septembre 1792, il a préféré la mort à l'apostasie. Ces deux choix successifs témoignent de sa fidélité à la promesse du baptême. Rappelons qu'André Grasset est le premier Canadien de naissance à être élevé sur les autels.

Un autel dédié aux martyrs de la Révolution française et notamment à l'un d'eux, André Grasset de Montréal, se trouve dans la chapelle vitrée du Saint-Sacrement, à l'entrée de la basilique Notre-Dame de Montréal.

Maurice da Silva

Bibliographie:

BANNON, Jacques, « André Grasset de Saint-Sauveur », dans *Histoire du Collège Grasset*, Montréal, 2002, 500 p.

COMITÉ DES FONDATEURS DE L'ÉGLISE AU CANADA, « André Grasset », *Pierres vivantes*, numéro spécial à l'occasion du Jubilé de l'an 2000, Montréal, p. 25 et 59.

CIMICHELLA, Mgr A.-M., o.s.m., « *Le bienheureux André de Montréal, martyr québécois de la Révolution française* »,

Coll. « Nos grandes figures » n° 5, Éd. Jésus, Marie et notre temps, Montréal, 1974, 16 p.

GRENTE, Mgr Georges, « Les bienheureux martyrs de septembre », dans « *Ces Français qui furent des saints* », Fayard, Paris, 1956.

LANGÉVIN-LACROIX, Edmond, « *André Grasset de Saint-Sauveur, le 1^{er} bienheureux montréalais* »,

Coll. L'oeuvre des tracts n° 90, Montréal, 1927, 16 p.

MAURAUULT, Olivier, p.s.s., « *Le bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur et sa famille* », Montréal, 1927, 30 p.

Pour plus d'informations:

Maurice da Silva,

5251, av. Durocher,

OUTREMONT (Québec) H2V 3X9

Téléphone: (514) 270-2846

* Extrait du « Prions en Église », édition mensuelle, janvier 2002, NOVALIS, Ottawa, Canada.
(Avec l'autorisation de M. Jean-François Bouchard, directeur de l'édition française, et de M. Pierre Dufresne,
responsable de la série « Les saints de chez nous » dans « Prions en Église ».)

© Diocèse d'Edmundston. Tous droits réservés.